

Creusons pour les tritons

Actuellement, un vaste projet Life Intégré (Life Belgian Nature Integrated Project) est mené à l'échelle de la Belgique. Dans ce cadre, des actions sont dédiées à la sauvegarde de 3 espèces d'amphibiens : la Grenouille de Lessona, le Triton crêté et l'Alyte accoucheur. A cette fin, plusieurs actions vont être entreprises, dont le creusement de 500 mares en Wallonie.

En février dernier, le Contrat Rivière Dendre a pris part à ce projet en sollicitant l'ensemble des agriculteurs du bassin. Une vingtaine d'entre eux y ont répondu favorablement en proposant plus de 40 emplacements pour la création de mares.

En fonction des conditions d'éligibilité définies dans le cadre du Programme wallon de Développement Rural (PwDR), seules 15 mares seront potentiellement acceptées. Afin de concrétiser ce projet, le Contrat Rivière Dendre élabore les dossiers (plans, permis d'urbanisme et demande des fonds PwDR).

Espérons que d'ici fin 2019, de nouvelles mares en faveur du Triton crêté voient le jour sur le bassin de la Dendre...

Zoom sur le Triton crêté

Qui est-il ?

Le Triton crêté est le plus grand des tritons de notre région. Il mesure de 10 à 15 cm pour les mâles et de 11 à 18 cm pour les femelles.

Sa peau verruqueuse est de couleur brun foncé parsemée de petites taches blanches et noires sur le gorge, les flancs, la tête et parfois les pattes.

Il est facilement reconnaissable à son ventre jaune-orangé recouvert de grosses taches noires.

Durant le période de reproduction, le mâle se différencie de la femelle en arborant une haute crête dorsale aplatie et dentelée lui valant le nom de Triton crêté.

Il se nourrit de larves d'insectes, de petits crustacés, de mollusques, de vers et de larves d'autres tritons.





La mare idéale...

Pour se reproduire, le Triton crêté affectionne les plans d'eau de grande dimension (de 50 à 300 m²), profonds (environ 1m à 1,40m au point le plus bas), bien ensoleillés, riches en végétation aquatique et exempts de poissons.

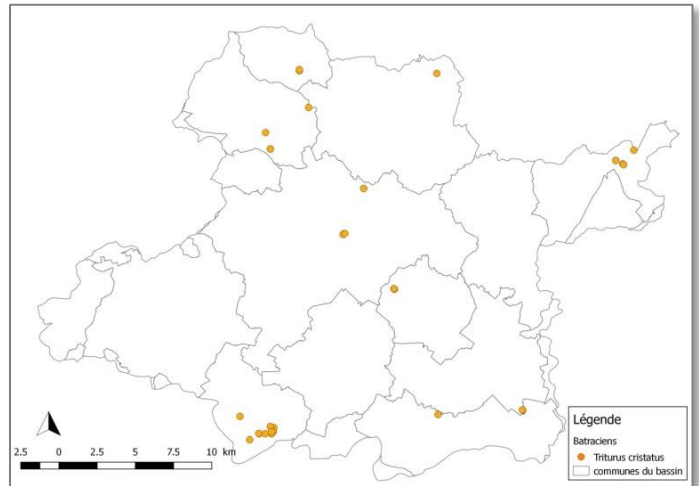
Il fréquente préférentiellement les sites distribués en réseau. La densité des points d'eau est un facteur jouant un rôle important sur la répartition de l'espèce.

L'importance du paysage

Espèce des campagnes et des milieux ouverts, le Triton crêté est plus rare dans les milieux boisés. La qualité du milieu terrestre qu'il occupe en dehors de la période de reproduction est très importante. Dans un rayon de 100 à 400m, le paysage doit comprendre des prairies, des haies, des bosquets ou des friches.

Sa situation sur le bassin de la Dendre

Depuis 2014, le Contrat Rivière Dendre mène des campagnes de recensement. Les inventaires sont généralement réalisés de mars à mai, couvrant ainsi les périodes de migration et de reproduction des différentes espèces de batraciens. L'objectif est de mieux connaître la répartition des espèces présentes sur le bassin en vue d'initier des actions de restauration ou de création d'habitat favorable à leur sauvegarde.



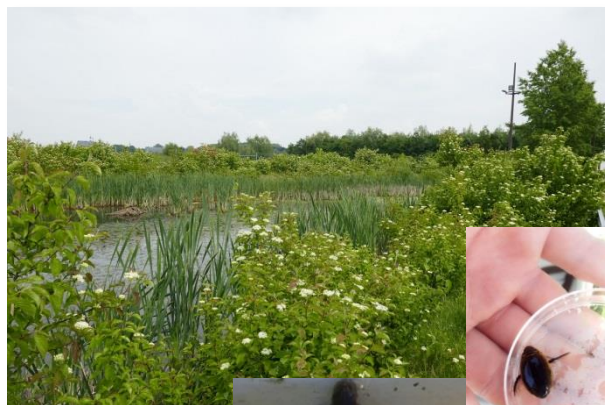
Le saviez-vous ?

Les grenouilles et crapauds (Ordre des Anoures), ainsi que les tritons (Ordre des Urodèles) sont tous des Batraciens. Ils passent par un stade têtard durant leur cycle de vie. Les têtards de tritons possèdent des branchies externes à l'inverse des Anoures. Ceux-ci subissent une métamorphose importante pour devenir adulte (par exemple, perte de la queue et apparition des pattes), tandis que les larves de tritons ressemblent déjà aux adultes. Contrairement aux Anoures, leurs pattes antérieures apparaissent en premier lieu.

Inventaire du zoning Qualitis (Enghien)

À la demande du Service Environnement de la commune d'Enghien, le CR Dendre a mené divers inventaires sur les plans d'eau situés au zoning Qualitis. Le PCDN d'Enghien participe au projet « Entreprise Nature Admise » (lancé en 2015 par le SPW). Il s'est vu octroyé une aide financière du Réseau Wallonie Nature afin de mettre en place des actions de sensibilisation et/ou d'aménagements en faveur de la nature.

Le CR Dendre a donc réalisé des recensements batraciens en avril 2018. Les espèces retrouvées sont : le Triton ponctué (*L. vulgaris*), le Triton alpestre (*I. alpestris*), le Triton palmé (*L. helveticus*) et le Crapaud commun (*B. bufo*). Ces 4 espèces d'amphibiens peuvent être considérées comme globalement stables en Wallonie, bien que des destructions de sites de reproduction puissent conduire à des extinctions locales. Toutes ces espèces sont intégralement protégées.



De plus, divers macro-invertébrés ont été relevés dans les nasses. Citons les limnées, les larves d'éphémère, les notonectes, ainsi que 4 espèces de dytiques. Les Libellules observées ont également été inventoriées (mai et juillet). Au total, 7 espèces ont été observées. Parmi celles-ci, 5 présentent une reproduction probable sur le site car des comportements de reproduction ont été observés (tandem et ponte d'œufs) : Anax empereur (*A. imperator*), Agrion jouvencelle (*C. puella*), Agrion mignon (*C. scitulum*), Naïade au corps vert (*E. viridulum*) et Sympetrum sanguin (*S. sanguineum*). Les deux autres espèces observées sont la Libellule déprimée (*L. depressa*) et la Petite nymphe au corps de feu (*P. nymphula*). À noter que *C. scitulum* a été retrouvée, bien que très rare dans la province de Hainaut et en Belgique en général. Cette espèce est méridionale et remonte dans nos régions depuis plusieurs années. Les autres espèces sont assez communes.

A côté de la participation du CR Dendre, d'autres partenaires du PCDN sont en charge d'inventaires, notamment botanique et ornithologique. Au niveau floristique, 160 espèces ont été trouvées aux alentours des étangs ! A la vue des résultats des différents inventaires, le PCDN souhaite notamment réaliser des panneaux didactiques présentant les espèces animales et végétales rencontrées.

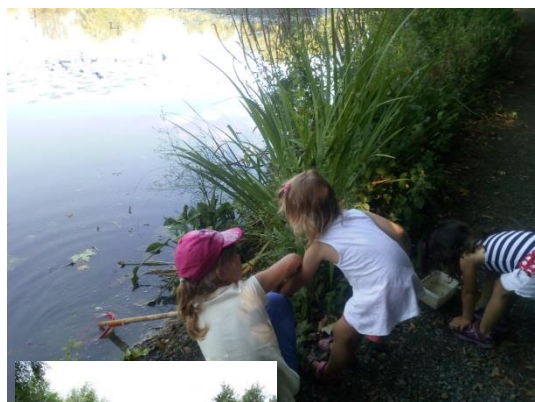


Gestion de la renouée du Japon

La renouée du Japon est une plante exotique envahissante. Sa particularité est qu'un seul petit fragment de rhizome ou de tige peu donner naissance à un plant. Afin de lutter contre cette invasive, le SPW a édité de nouvelles fiches-conseil. En fonction de la taille de la population, des moyens dont à disposition et de la situation, différentes techniques sont proposées. Certains sites sont à traiter en priorité, comme le bord des routes, les zones de chantiers ou les cours d'eau. Des précautions supplémentaires doivent être prises le long des rivières pour ne pas favoriser la dissémination. Par contre, si un suivi du site à long terme ne peut être effectué, il est préférable de ne pas toucher à la renouée.

Nous pouvons agir de façon préventive en ne transportant pas de terre contenant les rhizomes. De même, l'entretien des voiries,...doit se faire de manière à ne pas disperser la plante. Les déchets verts, quant à eux, ne doivent pas être laissés dans la nature. Ils doivent être brûlés.

Les informations détaillées concernant la prévention et la gestion de la renouée du Japon sont disponibles sur le site : <http://biodiversite.wallonie.be/fr/les-renouees-asiatiques.html?IDC=6234> Un arbre décisionnel permet de choisir au mieux l'action à entreprendre en fonction de la situation. Les fiches des différentes techniques de gestion sont également consultables en ligne.



Stage pour les enfants de Brugelette

Début août, le CR Dendre a participé à la semaine de stage pour les enfants (3 à 12 ans) de l'ATL de Brugelette. Pendant une journée, la Fédération Halieutique et Piscicole du Sous-Bassin de la Dendre (partenaire du CRD), a réalisé une animation pêche. Le matin, les aspects théoriques ont été abordés. L'après-midi, place à la pratique aux abords d'un étang. Les enfants ont été d'excellents apprentis pêcheurs ! Le CR Dendre a, quant à lui, fait découvrir les habitants de l'étang aux enfants pendant 3 demi-journées dans le Parc d'Enghien.



Photos : J. Pilate, M. Dedessuslesmoustier et CRD.